

Bonjour,

Bonne nouvelle, le Gouvernement vient d'autoriser la reprise des cérémonies religieuses.

De nouvelles règles strictes devront être mises en œuvre. Afin de se mettre dans ce nouveau format, une messe unique aura lieu

ce dimanche 24 mai à Sainte Marie Madeleine à 10 H.

L'Eglise sera aménagée pour respecter la distanciation physique et le nombre de sièges disponibles sera limité.

Nous vous demandons de respecter les consignes suivantes:

- port du masque obligatoire.
- accès limité avec comptage à l'entrée.
- gel hydalcoolique à l'entrée (apporter le votre si possible).
- pas de quête pendant l'assemblée mais corbeilles à disposition en sortie.
- Respect des règles affichées à l'entrée de l'église.

Dans la joie de se retrouver en communauté.